

VILLERS-BOCAGE, le 30 octobre 2020

Le Principal  
aux  
parents d'élèves

**OBJET : Rentrée du 2 novembre 2020**

Madame, Monsieur,

Le Principal

Comme indiqué dans le message de Madame La Rectrice de la région Normandie, diffusé sur PRONOTE vendredi soir, la rentrée se fera le lundi 2 novembre aux horaires habituels. Un hommage à Samuel Paty aura lieu à 11h avec la lecture d'un texte ainsi qu'une minute de silence.

Dossier suivi par  
Thierry MACÉ

Concernant la partie sanitaire, l'activation du protocole sanitaire de niveau 2 nous amène à renforcer les mesures de protection déjà fortes, en limitant encore d'avantage le brassage des élèves. Cela a pour conséquence :

Téléphone  
02.31.25.40.30  
Télécopie  
02.31.26.92.05  
Mél.

[ce.0140088v@ac-caen.fr](mailto:ce.0140088v@ac-caen.fr)

- une vigilance accrue sur le respect du protocole sanitaire qui reste en vigueur (voir pièces jointes) : en particulier le lavage des mains et le port du masque pour lesquels on a pu constater, pour quelques élèves, un certain relâchement à la veille des vacances. Un manquement répété à ce protocole pourrait nous amener à remettre l'élève concerné à sa famille.
- La remise en place des sens de circulation dans le collège et le zonage de la cour (une zone par niveau) afin de limiter les croisements des élèves dans les couloirs et éviter que des élèves de différents niveaux se mélangent pendant les récréations.
- Une organisation du passage à la cantine modifiée, où il est demandé aux élèves par groupes de 4 ou 6, de manger toujours avec les mêmes camarades. Un aménagement des emplois du temps en fin de matinée et début d'après-midi est à l'étude pour limiter autant que possible le brassage des élèves. Ces modifications seront transmises aux élèves dès que possible.
- Pour les parents d'élèves qui doivent venir signer le registre à la Vie Scolaire, il leur est demandé de respecter les sens de circulation dans le hall et, une fois le registre signé, d'attendre leur enfant à l'extérieur du collège. *L'arrêté préfectoral du 24 octobre 2020 précise que le port du masque est obligatoire dans une zone de 20m située de part et d'autre de chacun des accès de l'établissement sur les moments d'arrivée et de départ des élèves.*

9 Rue Saint Martin

14310 Villers-Bocage

Par ailleurs ce contexte sanitaire nous oblige à annuler l'ensemble des rencontres parents/professeurs prévues pour le mois de novembre (6è, 5è, 4è) et des sorties scolaires. En cas de nécessité, ne pas hésiter à prendre contact avec le Professeur Principal de votre enfant, ou le professeur concerné. Les rendez-vous individuels sur rendez-vous, sont maintenus.

Merci de sensibiliser votre(vos) enfant(s) à la nécessité de respecter scrupuleusement ces différentes mesures, afin d'éviter que nous soyons contraints d'appliquer un protocole encore plus stricte qui aurait alors une incidence importante sur les conditions de scolarisation et détériorerait sensiblement la qualité des enseignements.

Le Principal  
Thierry MACÉ